

---

Adresse du conseil général de la commune de Tournon (Ardèche) félicitant la Convention pour avoir encore une fois sauvé la patrie, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune de Tournon (Ardèche) félicitant la Convention pour avoir encore une fois sauvé la patrie, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 505-506;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23201\\_t1\\_0505\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23201_t1_0505_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Nous nous unissons à vous, citoyens nos législateurs, de cœur et d'esprit. Nous recevons les dogmes que vous avez jugés être de l'essence de l'homme en lui proposant aussi de reconnoître l'immortalité de l'âme, afin que, persuadés de son existence, nous puissions bénir son auteur, pratiquer les vertus sociales pour lesquelles nous devons vivre ici-bas dans la paix et la concorde, dans l'attente d'une félicité qui nous procure les moyens de vivre sans inquiétude et de mourir sans remords.

Tels sont, citoyens, les vœux des membres de la société populaire et républicaine de la commune d'Yebleron.

J. LEMARCHAND (*secrét.*), François LACORNE (*présid.*).

### k

[*Les républicains composant les autorités constituées de la comm. révolutionnaire de Gournay*(1), réunis à la sté popul. dont ils sont membres, à la Conv.; Gournay, 21 mess. II] (2).

Citoyens législateurs,

Unis à la République aussi étroitement que nous le sommes entre nous pour sa prospérité, c'est dans cette union que nous trouvons la force et l'énergie que nous déployons avec délice pour imprimer à tout ce qui nous environne les sentiments qui conviennent à des républicains : l'amour de la patrie, le respect pour les mœurs, le culte de la vertu et le plus scrupuleux attachement aux loix.

L'égoïsme et la cupidité peuvent s'en offenser, mais, renfermés dans le cercle de nos devoirs, leurs efforts seront vains. Quoi qu'ils fassent, ils ne nous détourneront point d'une active surveillance sur les abus, la fraude et le crime. Rien ne rallentira jamais notre zèle. Jamais aucune considération ne nous fera dévier des principes révolutionnaires que vous avez décrétés. La loi, rien que la loi, dirige notre intention et notre conduite, et nous vouons une guerre implacable aux méchants et aux scélérats qui voudraient attenter au bonheur public.

Eh quoi, législateurs, lorsque vous vous sacrifiez pour l'opérer, lorsqu'exposés aux plus grands périls, vous ne les évitez que par la supériorité de votre destinée, nous serions tranquilles et indifférents, et nous souffririons que vos sublimes travaux fussent entravés ! une telle apathie serait abominable et nous l'avons en horreur : vivre, travailler et mourir pour la République, voilà notre félicité, voilà notre ambition.

Que ces expressions simples et vraies soient en même temps celles du sincère hommage que nous vous rendons, législateurs, et, tandis que vous avés, et nous avec vous, à vous féliciter sur

les succès multipliés de nos armes, tandis que, marchant à grand pas dans le chemin de la victoire, nos braves défenseurs, d'un point à l'autre de la France, se disputent sur la terre et l'onde à qui signalera le plus son courage et sa valeur, tandis que les despotes et les tirans coalisés fuient de toutes parts avec leurs vils satellites et les exécrables émigrés, tandis enfin que l'intrigue, l'aristocratie et la trahison reçoivent au-dedans le prix de leurs forfaits, et que tout nous présage par vos soins infatigables la renaissance de l'âge d'or, restés, nous vous en conjurons, restés à votre poste. Le choix de la nation vous y a placés, nos désirs vous y retiennent, nos cœurs vous y sont dévoués, nos bras et nos facultés vous y soutiendront. La République, République heureuse et libre, vous y portera le tribut de sa reconnaissance éternelle, et la gloire vous y décernera cette immortalité qu'elle eût créée pour vous, si vous ne l'eussiez votée pour elle. S. et F.

BODIN (*maire*), ROUSSEL (*présid. du tribunal*), CHAUVIN (*commissaire nat.*), DUFLON (*judge de paix*), DUHAMEL (*présid. de la sté popul.*), BESNARD (*greffier du tribunal*), LECLERC (*membre du bureau de confiscations*), FLOURET (*secrét. de la sté popul.*), FLOUBERT (*présid. du c. révolutionnaire*), DUFAÏY (*secrét. du c. de surveillance*), HUINARD (*vice-présid. du distr.*), DELAVOÏPIERE (*secrét. de l'administration du distr.*) [et une signature illisible].

### l

[*Le conseil g<sup>al</sup> de la comm. de Tournon*(1), à la Conv.; Tournon, 19 therm. II] (2)

Citoïens représentans,

Encore une fois vous avés sauvé la République. Nous avons frémi un moment d'horreur et d'indignation à la vue des dangers qui la menaçaient, mais votre infatigable vigilance et votre énergie nous ont bientôt rassurés. Sans vous, la liberté, pour laquelle la France a fait tant d'efforts et de sacrifices, lui était ravie, mais à peine le nouveau Catilina et ses complices ont-ils osé lever le masque, que vous avés découvert leur projet et, pendant que, d'une main, vous signiez le décret de proscription contre les scélérats et leurs suppôts, de l'autre, vous lanciez la foudre qui devait les écraser. Non, jamais le sénat de Rome ne fut aussi grand et aussi imposant que vous l'avés été dans cette mémorable journée. Continués, législateurs, vos glorieux travaux et comptés sur notre ferme et constante résolution à rester unis à la Convention nationale.

J.C. JEUNET (*off. mun.*), DEBESSES (*maire*), CREMILLIEUX (*off. mun.*), BUTHERIN (*off. mun.*), QUIOT (*off. mun.*), PERRON, BOUTAND, autre BOUTAND (*off. mun.*), BARRE (*notable*), D.

(1) Seine-Inférieure.

(2) C 313, pl. 1249, p. 26; *M.U.*, XLII, 413; *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl.); Mentionné par *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479; *J. Sablier*, n° 1495; *J.Fr.*, n° 687.

(1) District de Mezenc, Ardèche.

(2) C 313, pl. 1249, p. 25. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl.); *J. Sablier*, n° 1495.

PENICHE (*notable*), BROUE, BAUBICHON, CREMILLIEUX, PAROT aîné, BERTIER, SIERRE, NUMAINS, JACQUET, CHABALET (*off. mun.*), BERGERON (*agent nat.*), CROUZET, BOUNECAZE (*secrét.-greffier*).

*m*

[*L'administration du distr. de Corbigny*(1) à la *Conv.*; 16 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

L'atteinte portée à la Convention par la tyrannie s'est communiquée, du haut de la montagne, à toutes les administrations patriotes, comme une (*sic*) phénomène électrique. Embrasés comme elles du feu sacré de la liberté, nos cœurs, serrés d'abord par l'étonnement, se sont ouverts aux sentiments qu'inspirent l'amour de la patrie et l'émulation de vos vertus. Nous avons admiré la force de la justice, reconnu la bassesse et la turpitude de la tyrannie, nous nous sommes trouvés plus grands, plus capables de l'être, en contemplant la majesté de vos mesures et le concert des généreux Parisiens pour vous défendre. Qu'ils sont heureux d'avoir pu garantir vos jours par les leurs, et que les Français dignes de ce nom doivent envier leur sort !

Pour nous, citoyens représentans, que notre position éloigne de ce bonheur, qui ne pouvons témoigner notre zèle qu'en exaltant à nos concitoyens ce qu'ils doivent à votre courage, à vos travaux immortels, nous vous assurons que nous remplirons ce devoir sacré avec autant de zèle que vous ne cessez d'en mettre à consolider la gloire du nom français, et la prospérité de la République.

AUDIN (*agent nat.*), MATHÉ, C. GUILLIER, BARBIER, GUILLIM, RIGNAULT, ROBIN (*secrét.*).

*n*

[*Les administrateurs du départ<sup>1</sup> des Landes, à la Conv.*; *s.l.n.d.*] (3)

Représentants du peuple,

La tyrannie n'étoit donc pas tombée avec la tête du perfide Capet. Elle a osé, au milieu de nos triomphes, se montrer encore sur la terre de la liberté. Mais à peine l'avez-vous aperçue que vous l'avez faite disparaître. Le péril que vous avez couru, dans cette mémorable circonstance, n'a servi qu'à développer votre énergie. Indifférens pour vos jours, vous n'avez considéré que l'intérêt du peuple et c'est dans ces momens terribles où les scélérats sonnoient contre vous le tocsin de la mort, que vous avez justifié sa confiance. Quel est donc l'espoir de

(1) Nièvre.

(2) C 313, pl. 1249, p. 24. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479; *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1495; *J.Fr.*, n<sup>o</sup> 687.

(3) C 313, pl. 1249, p. 21, 23. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479; *J.Fr.*, n<sup>o</sup> 687; *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1495.

ces monstres qui prétendent asservir des hommes libres et transformer dans un instant des républicains en esclaves ? Peuvent-ils penser, ces insensés, qu'une nation redoutable par son amour pour la liberté, par sa haine ardente contre la tyrannie, de quelque masque qu'elle se couvre, qu'une nation qui, depuis cinq ans, lutte contre toute sorte d'obstacles, et s'est résignée à toute espèce de privation et de sacrifices, souffre que des ambitieux s'arrogent une domination odieuse, et se soumette à un joug mille fois plus insupportable que la mort ? Non, non, ce peuple toujours grand est debout pour les exterminer. Ses représentans veillent avec persévérance et sont à l'avant-poste du péril. D'une main ferme et exercée ils tiennent encore le timon du vaisseau. Ils continueront à le diriger avec sagesse au milieu des écueils qu'il lui reste à franchir et ne l'abandonneront qu'au moment où il sera rendu au port.

Tels sont, citoyens représentans, les sentimens et l'espoir d'une administration qui a resté constamment attachée à la marche de la révolution et aux maximes que la Convention a professées : elle n'en déviara jamais.

SAINT-AMON (*présid.*), CHAUMONT, DU BOSQU, DULAU, F.J<sup>h</sup>. DUBAU, DARRAU (*secrét. g<sup>al</sup>-adj<sup>1</sup>*), PICOLLE.

*o*

[*Les administrateurs du distr. de Dax, à la Conv.*; *Dax*; 17 therm. II] (1)

Encore une nouvelle conspiration découverte et déjouée ! Eh quoi ! Les traitres ne se persuaderont jamais que la République est impérissable ! Sans cesse ils trameront contre notre liberté !... Mais quel est donc le projet de ces ambitieux perfides ? Prétendent-ils ramener à l'esclavage une grande nation qui veut jouir, à quelque prix que ce soit, de la liberté et de l'égalité ? Pensent-ils que nous n'avons fait tant d'efforts que pour assurer leur domination tyrannique ? Ces exemples sanglants, dont ils ont été les témoins, n'ont donc pu leur apprendre que la vengeance nationale frappe indistinctement tous ceux qui veulent porter atteinte aux lois que le peuple a solennellement reconnues ! Qu'ils sachent enfin, ces monstres, que les principes républicains sont gravés trop profondément dans les cœurs français pour qu'on puisse espérer de les en effacer jamais : l'arbre de la liberté à déjà poussé des racines trop fortes, il ne peut plus être arraché ! Et cependant il a falu encore votre fermeté, votre courage, l'amour de la patrie qui vous anime, pour terrasser une faction scélérate qui s'élevait au milieu de vous, avec la prétention d'usurper le pouvoir souverain.

L'administration du district de Dax, en apprenant ces nouvelles étonnantes, a frémi un instant du danger qu'ont couru la représentation nationale et la liberté. Mais bientôt le

(1) C 313, pl. 1249, p. 22. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479.